



# RÉUNION CE du 25 10 2018

## Programmation moteur/jour

### Mois de novembre

C8/C9 = 25

C10/C11/C13 = 126

C16 = 34

**TOTAL = 185**

### PR / CKD (Tous types)

#### Mois de novembre

Arbres à cames: 562

Vilebrequins: 181

Culasses: 20

Bielles: 1828

Blocs: 11

#### F N A

Blocs = 738

Bielles = 132

Culasses = 555

Vilebrequins = 394

Arbres à cames = 471

### MOTEURS EXPÉDIÉS

En Août : 458

En Septembre : 3 128

En Octobre : 3 150

**VOLUME TOTAL  
à fin octobre 2018 :  
28 493 moteurs**

### TRANSPORTS SPÉCIAUX

Septembre : 24 630 €

**TOTAL : 246 964 €**

## INFORMATIONS DIRECTION

### Chômage partiel Octobre :

Les secteurs des bielles et arbres à cames travailleront, en équipe complète, le vendredi 26 octobre.

Les mêmes secteurs travailleront lundi 29 octobre mais en équipe réduite uniquement aux arbres à cames.

### Chômage partiel Novembre et décembre :

Voir questions CGT

### Fournisseurs :

Il subsiste certains problèmes d'approvisionnement avec des fournisseurs concernant les secteurs suivants :

**Bielles :** Risque de ne pas recevoir, semaine 50, le C13 euro 4.

**Culasses :** Difficultés de réception des C13 et C16. (Approvisionnement prévu S47)

**Blocs :** Halberg Guss va cesser sa production de C16 en mars 2019 et livrera, toutefois, 654 pièces qui seront stockés dans les ateliers. En parallèle, le C10 et C13 seront stockés chez Teksid.

### Salle d'essais :

La 2<sup>ème</sup> cellule Gaz devrait être opérationnelle le 5 novembre.

### Prélèvement à la source (PAS) :

Fin novembre voire fin décembre, un nouveau bulletin de paie sera édité en intégrant les mentions obligatoires sur le PAS.

### C13 Gaz :

En janvier 2019, le C13 Gaz bi-stadio sera transféré sur la ligne principale.

### Prêt de main d'œuvre :

10 salariés de Bourbon-lancy sont prêtés sur le site de Garchizy.

### Intéressement :

A fin septembre, le résultat du « régular cost » est atteint ce qui permet de déclencher la prime :

	OBJECTIF	RÉALISÉ	MONTANT
REGULAR COST	≥ 6 %	6.2 %	
SECURITÉ	0	0.115	0 €
QUALITÉ	1832 ppm	2421 ppm	0 €
PERTE	≤ 8.15 %	7.9 %	250 €
ABSENTÉISME	≤ 3%	3.43 %	0 €
	<b>TOTAL</b>		<b>250 €</b>

### Cogénération:

Inauguration le 7 novembre.

## INFORMATIONS CE

### Œuvres sociales :

Aucune aide financière (secours social) n'a été versée au 3<sup>ème</sup> trimestre.

### Repas retraités:

Samedi 8 décembre.

### Arbre de Noël :

Dimanche 9 décembre.

### Cadeau du personnel :

La distribution aura lieu au cours de la semaine 47

### Jouets de Noël :

La distribution aura lieu au cours de la semaine 49 ou 50

**Une force  
à vos côtés**

## **Chômage partiel :**

*Quelle est la prévision, par secteur, du nombre de jours de chômage sur les mois de novembre et décembre ?*

*Quelles sont les prévisions sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 ?*

*Rép. Direction : « En novembre, 3 jours de chômage ont été rajoutés. Par conséquent, toute la semaine 48 (26 au 30 novembre) sera chômée. Pour le mois de décembre, les prévisions sont les suivantes : Mardi 18 au vendredi 21 en chômage. Lorsque les volumes seront validés pour l'année 2019, une réunion sera sûrement programmée au mois de novembre. »*

## **Intérimaires :**

*Est-il prévu de reconduire l'ensemble des contrats intérimaires ? Si oui, combien de salariés et pour quelle durée ?*

*Rép. Direction : « Nous avons actuellement 41 intérimaires. Les contrats sont suspendus pendant les périodes de chômage. Ils sont reconduits, en fonction des besoins, et la quasi-totalité reprendra le 5 novembre. »*

## **Arrêt de travail :**

*Est-ce que le salaire est maintenu à 100 % si un salarié est en arrêt pour maladie professionnelle et lors d'un accident de travail ?*

*Rép. Direction : « Oui en prenant en compte le versement de la sécurité sociale. »*

*Si oui, est-ce que ce maintien de salaire est régi par la durée et limité dans le temps ?*

*Si oui, pouvez-vous nous transmettre les modalités ?*

*Rép. Direction : « La réglementation est régie par la sécurité sociale. »*

*Quelles sont les sommes qui sont prises en compte pour le calcul des indemnités journalières ?*

*Rép. Direction : « Le salaire brut. »*

*Expliquez-nous pour quels motifs, pour quelles raisons, vous êtes amenés à récupérer des « trop perçus » (Rubrique : Retenue av.régul.paie) suite aux arrêts de travail ?*

*Rép. Direction : « Comme nous n'avons pas la subrogation, le service paie anticipe en déduisant les absences puisqu'un salarié en arrêt ne peut pas percevoir plus que s'il avait travaillé comme indiqué par la convention collective. »*

*Nous demandons la mise en place de la subrogation pour éviter tout problème.*

*Rép. Direction : « Non. »*

## **Retraite :**

*Combien de salariés, par catégorie professionnelle, sont potentiellement concernés par un départ en retraite en 2019 ?*

*Rép. Direction : « Nous avons une estimation qui représente 32 salariés. »*

## Grévistes :

Combien de salariés étaient en grève le 9 octobre ?

Rép. Direction : « 41 salariés étaient en grève. »

## Heures supplémentaires :

Combien d'heures supplémentaires ont été payées et récupérées sur les mois de septembre ?

Rép. Direction : «

Septembre	
Payées	Récupérées
1687	221
<b>Total</b>	<b>1 908</b>

Pour quels motifs des heures supplémentaires ont été effectuées la semaine précédant le chômage partiel ?

Rép. Direction : « Si nous faisons venir des salariés un samedi, c'est que le travail n'a pu être réalisé en semaine suite à divers problèmes (Qualité, fournisseurs, retards expédition, etc...). Je limite la présence du personnel lorsque des heures supplémentaires sont effectuées. »

## BADES :

Conformément à l'article L.2323-8 du code du travail, nous demandons de mettre à jour la base de données économiques et sociales (BADES).

Rép. Direction : « Nous ferons un point sur le sujet. »

## AME :

Quels sont les kaizens et suggestions qui ont été retenus lors de la cérémonie sur l'AME ?

Rép. Direction : « 3 suggestions ont été sélectionnées : M.Alves J/Grizio S pour la modification du système de vidage des guides. M.Kaya L/Favaretto L pour l'amélioration production Brdm. M.Bougéard P pour l'étalonnage de la machine Sarrazin pour réduire la non-valeur ajoutée (NVA) des pièces de rechanges et Chine. 3 Kaizen ont été retenus : M.Leriche R pour la construction d'une entretoise pour éviter le montage et démontage des flasques C8 gaz. M.Rodrigues E pour la réduction du set-up de l'Op 10. M.Forissier V pour la mise en place de latex sur les crochets des palonniers. »

Est-ce que des récompenses ont été attribuées ? Si oui, sous quelle forme ?

Rép. Direction : « Il a été attribué au premier 500 points, au deuxième 300 points et 150 points au troisième. (2 points=1 €) »

## Réponses CE précédent :

Nous demandons des réponses par rapport aux questions suivantes qui n'avaient pas fait l'objet de réponse de la part de la Direction lors de la réunion CE du 26 septembre 2018.

- AI/Promotions :

a) Combien de salariés, Femmes et Hommes, ont perçu, par catégorie professionnelle, une augmentation individuelle ?

Rép. Direction: « 23 femmes sur 86 au collège 1 et 15 femmes sur 23 au collège 2. 333 hommes sur 957 au collège 1 et 63 hommes sur 146 au collège 2. »

b) Quel est le montant moyen et maxi de l'augmentation individuelle qui a été attribué aux Femmes et Hommes selon la catégorie professionnelle ?

Rép. Direction: « Nous ne vous communiquerons pas ces éléments puisqu'ils seront transmis pour la réunion égalité Femmes/Hommes. »

c) Combien de salariés, Femmes et Hommes, ont eu une promotion en précisant le nombre de salariés par coefficient?

Rép. Direction: «

	205	215	225	240	255	270	285	305	335	365
Femmes	1	5	1	3	1	1	0	1	0	0
Hommes	11	19	17	38	24	8	8	4	4	1

○ Promotions cadres : Combien de cadres sont passés à l'échelon supérieur ?

Rép. Direction: « **Aucun.** »

○ Rupture conventionnelle: Depuis le début de l'année, combien de salariés ont demandé d'avoir une entrevue avec la Direction pour demander une rupture conventionnelle individuelle ? Combien de rupture conventionnelle ont été acceptées ?

Rép. Direction: « Nous ne communiquerons pas sur le nombre d'entretien car c'est une démarche individuelle. Par contre, 3 ou 4 ruptures ont été acceptées. »

○ Effectifs: Pouvez-vous nous transmettre le nombre de salariés, Femmes et Hommes, par catégorie professionnelle ?

Rép. Direction: «

	Femmes	Hommes	Total
Ouvriers	83	915	998
Etam	25	160	185
Cadres	13	24	37
<b>Total</b>	<b>121</b>	<b>1099</b>	<b>1220</b>

○ Rute : Avez-vous nommé un Responsable UTE aux vilebrequins ?

Rép. Direction: « **Non... toujours pas.** »

○ Production 4<sup>ème</sup> trimestre : Quelle sera la production mensuelle, par variante, sur le 4<sup>ème</sup> trimestre ?

Rép. Direction: « **Septembre : 3128 / Octobre : 3150 / Novembre : 2781 et Décembre : 2300.** »